



Communiqué de presse

65/22

Montreuil, le 6 juillet 2022.

Médecins à diplômes étrangers : indésirables malgré la pénurie

Un oukase administratif menace l'exercice des médecins à diplômes étrangers mis en demeure d'arrêter leurs activités à échéance de leur contrat malgré la pénurie médicale et la fermeture de nombreux services d'urgences.

Le Docteur Antoine Bahati, médecin anesthésiste réanimateur au CHU de Clermont-Ferrand « tire sa révérence » et rentre chez lui, au Rwanda faute de renouvellement de son contrat de travail.

Voilà l'issue d'une lutte courageuse que ce Praticien à Diplôme Hors Union Européenne (PADHUE) a menée avec la CGT du CHU de Clermont-Ferrand et l'UFMICT-CGT, sans succès.

C'est avec regret qu'il quitte la France malgré nos encouragements à rester pour assurer son travail aux urgences et éviter la fermeture éventuelle de celles de Montluçon.

Toujours dans l'attente, il n'arrivait plus à supporter cette charge psychologique due à la précarité de son statut professionnel en France qui s'accompagnait parfois de maltraitance et de frustrations qui ont affecté jusqu'à sa famille.

Rester en France à l'échéance de validité de son titre de séjour, courir le risque de se retrouver en situation irrégulière après tous les services rendus à notre pays, c'était insupportable et absurde. Pour ces raisons et pour préserver sa dignité et celle de tous ces médecins qui travaillent jour et nuit en France sans reconnaissance, il a préféré partir.

Ce n'est pas par manque de courage, ce n'est pas faute de soutien (la CGT du CHU a été très présente) qu'il a pris cette difficile décision. Mais c'est bien parce qu'aucun homme, ni aucune femme ne peut vivre de promesses non tenues, de paroles sans valeur qu'il a privilégié le retour auprès des siens.

Nous saluons sa lutte, son combat pour que nos services d'urgences restent ouverts dans un moment où nous manquons cruellement de médecins. Au moment où le nouveau ministre de la santé, dans sa mission flash, préconise de s'appuyer sur les PADHUE pour sauvegarder nos services de soins, il est surprenant de constater que dans les faits, l'État continue de les virer.

Son sort est partagé par quelques 5000 praticiens en France. Autant de services de soins qui en subiront les conséquences.